



DEUXIEME RECENSEMENT GENERAL DES ENTREPRISES (RGE-2)

Principaux constats

Réalisée au cours du dernier trimestre 2016, le deuxième recensement général des entreprises (RGE-2) a permis d'identifier et de localiser 209 482 unités économiques en activité et exerçant dans un local professionnel fixe, réparties en 203 419 entreprises siège et 6 063 établissements. Il se dégage les principaux constats suivants :

1. En comparaison au RGE-1 de 2009 qui avait permis de recenser 93 969 unités économiques, le tissu des entreprises a connu une forte dynamique démographique, avec un effectif en augmentation de +123%. Avec 84,2% d'unités économiques recensées opérant principalement dans le commerce, le secteur tertiaire confirme sa très forte représentativité. Le secteur secondaire se positionne en deuxième place avec 15,6% et se caractérise par la prépondérance des très petites entreprises (TPE) et petites entreprises (PE) exerçant essentiellement dans l'agroalimentaire (boulangerie) et l'industrie de la confection (atelier de couture).
2. Le secteur primaire formel reste très peu développé, avec 0,2% d'unités économiques. Par ailleurs, les unités économiques recensées se caractérisent par leur jeunesse ; la majorité des entreprises ayant moins de 6 ans d'exploitation dont 13,5% environ n'ont été créées qu'en 2016.
3. Douala et Yaoundé à elles seules concentrent près de 60% des entreprises, 61,6% des emplois permanents et 76,4% du chiffre d'affaires.
4. En raison de la proximité des marchés et des infrastructures économiques et énergétiques, ces unités économiques ont une propension élevée à s'installer dans les zones urbanisées, notamment dans les chefs-lieux de région auxquels il faut ajouter certaines villes comme Kribi, Kumba, Limbé et Nkongsamba.
5. D'une manière générale, les chefs d'entreprises sont majoritairement des Camerounais et représentent 95,5% des promoteurs, suivis par les Nigériens qui représentent 2,4%.
6. Le chiffre d'affaires total réalisé par l'ensemble des unités économiques recensées se situe à 13 347 milliards de FCFA en 2015, en hausse de +30,5% par rapport celui de 2008.
7. Par ailleurs, elles totalisent 635 969 emplois permanents auxquels s'ajoutent 262 000 agents du secteur public ; soit un total des emplois permanents relativement faible au regard d'une population active estimée en 2016 à plus de 10 000 000 de personnes. Par rapport à cette incapacité du secteur moderne à secréter de nombreux emplois permanents, l'extraordinaire expansion du secteur informel et des micro entreprises, portée par des jeunes d'une part espérant d'être recrutés dans le secteur moderne qui offre des meilleures conditions de travail, et d'autre part espérant profiter des incitations offertes par le Gouvernement pour migrer vers le secteur formel, se comprend.
8. La typologie des obstacles auxquels font face les opérateurs économiques s'est modifiée en 2016. En effet, bien que les préoccupations d'ordre fiscal restent importantes, il y a lieu de noter qu'elles se sont atténuées par rapport à 2009 où près de 59% de chefs d'entreprise étaient concernés contre 54% en 2016. La corruption est en recul relatif, désormais supplantée par les formalités administratives/tracasseries avec les agents de la mairie et communauté urbaine, ainsi que les problèmes de débouchés.
9. Le faible taux de pénétration des technologies de l'information et de la communication (TIC) et le peu d'intérêt à la protection de l'environnement font partie des constats qui ont pu être établis ; confirmant ainsi les résultats du RGE-1.

Les présents résultats préliminaires ont fait l'objet d'échanges, à Douala les 20 et 21 février 2018, lors de la concertation entre le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) et la plateforme du secteur privé. Il a été convenu que ces échanges se poursuivront dans les prochains mois, en vue d'une plus grande appropriation des constats et la formulation des recommandations à soumettre au Gouvernement et aux partenaires du secteur privé pour la mise en œuvre.

Les unités de production recensées et géo référencés sont constituées des entreprises localisables installées dans des locaux professionnels.

Le RGE-2 s'est intéressé à toutes les unités localisables de production, exerçant leurs activités dans des locaux professionnels fixes et permanents. Cette restriction a permis de mieux circonscrire les unités de production formelles dans la mesure où, d'après la deuxième enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel (ESSI 2010), moins d'un quart des travailleurs informels exercent dans un local professionnel. Le géo référencement des unités économiques, l'élaboration d'une cartographie détaillée permettant d'améliorer leur identification, ainsi

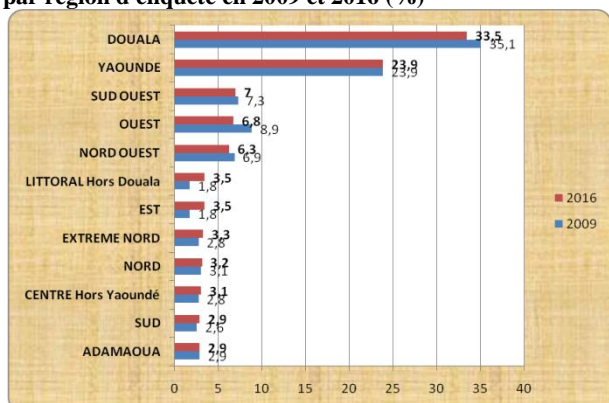
que l'élargissement du champ pour prendre en compte certaines activités spécifiques (laveries autos, dépôt de vente de sables, etc.) font partie des innovations du RGE-2 par rapport au RGE-1 de 2009.

Certaines catégories d'entreprises, parmi lesquelles les marchands ambulants, les activités sur les étals en plein air, les taxis, les motos taxis, et les calls box ont été exclues du champ de l'opération.

Comparativement à 2009 où l'on dénombrait 93 969 unités économiques, le bilan est de 209 482 entreprises et établissements recensés et géo référencés en 2016, dont 33,5% à Douala et 23,9% à Yaoundé

Au total, 209 482 entreprises et établissements ont été recensés ; parmi lesquelles 70 082 unités exercent dans la ville de Douala et 49 970 dans la ville de Yaoundé, ce qui représente 57,4% pour les deux principales métropoles du pays. Le reste du territoire national se partage les 42,6% restants.

Graphique 1: répartition des entreprises et établissements par région d'enquête en 2009 et 2016 (%)

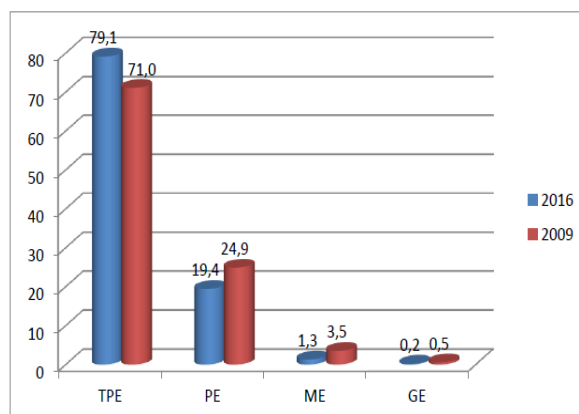


Source : INS, RGE-1 et RGE-2

Le tissu productif est marqué par la prédominance des Très Petites Entreprises (TPE) et Petites

Entreprises (PE) qui représentent 98,5% de l'ensemble des entreprises. Celles-ci n'emploient qu'au plus 3 personnes en moyenne. Les Moyennes Entreprises (ME) et les Grandes Entreprises (GE), quant à elles en représentent respectivement 1,3% et 0,2%.

Graphique 2: répartition des entreprises par type en 2009 et 2016 (%)



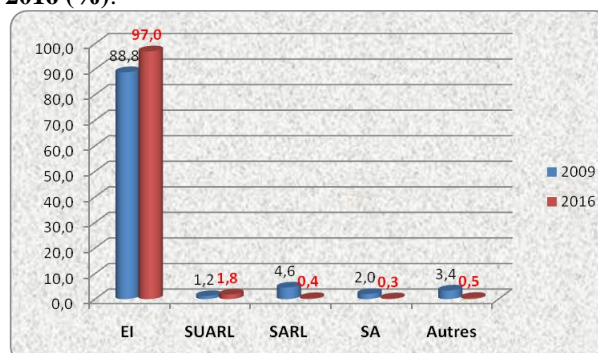
Source : INS, RGE-1 et RGE-2

Une forte croissance des entreprises individuelles dans le tissu d'entreprises passant de 89% en 2009 à 97% en 2016, les entreprises de forme sociétaire ou associative ne représentant que 3%

Suivant la forme juridique, les entreprises individuelles sont en nette croissance, passant de 89% de l'ensemble des entreprises recensées en 2009 à 97% en 2016. Les entreprises de forme sociétaire, notamment les SA, les SARL et les SUARL, sont peu nombreuses et ne représentent qu'environ 2,5% du tissu des entreprises.

Les entreprises recensées sont majoritairement dirigées par les Camerounais. Ils sont suivis par les Nigériens (2,4%). Cette tendance subsiste pour le principal dirigeant où les camerounais (96,1%) sont majoritaires, suivis des Nigériens (1,9%).

Graphique 3: Répartition des entreprises et établissements selon la forme juridique en 2009 et 2016 (%).



Source : INS, RGE-1 et RGE-2

Les entreprises révèlent leur incapacité à créer plus d'emplois, malgré l'augmentation des employés permanents qui est passé de 386 263 en 2008 à 635 969 en 2015 ; soit une augmentation relative de +64,6%.

Les entreprises recensées utilisent au total 635 969 employés permanents au 31 décembre 2015 contre 386263 employés permanents en 2008. S'il est évident que ce sont les grandes entreprises qui emploient le plus, il convient de mentionner que les PME totalisent 459 552 emplois et représentent ainsi un facteur indéniable de créations.

Il faut rappeler qu'environ 262 000 agents travaillent dans la fonction publique. Cette faible capacité d'absorption des entreprises camerounaises, et d'une manière générale du secteur moderne, en matière d'emploi est révélatrice de la fragilité du secteur moderne et de son incapacité à créer des emplois salariés décents pour la majorité de la population active qui trouve finalement refuge dans le secteur informel en exerçant des activités précaires.

Les entreprises réalisent un chiffre d'affaires de 13 347 milliards de FCFA en 2015 contre 10 225 milliards en 2008, soit une augmentation en valeur relative de +30,5%.

Le Chiffre d'Affaires global des entreprises pour l'année 2015 ; qui est la valeur totale des biens et services vendus au cours de cette année, se situe à la somme de 13 347 milliards de FCFA, contre 10 225 milliards de FCFA en 2008, soit une augmentation en valeur relative de 30,5%.

2015 contre 116,0 millions en 2008. Cette contreperformance pourrait s'expliquer en partie par les problèmes de débouchés, notamment au plan national, eu égard au pouvoir d'achat des consommateurs, à la montée de la contrebande et de la contrefaçon.

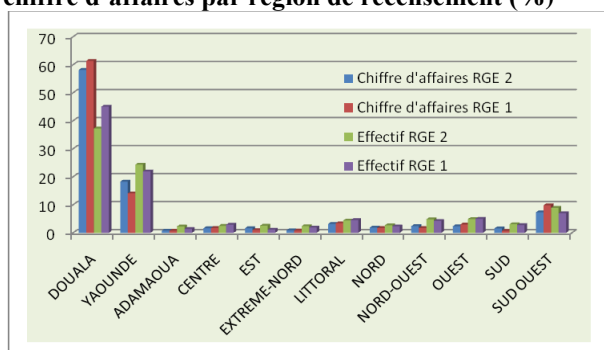
Le chiffre d'affaires moyen accuse cependant une baisse, soit 65,6 millions FCFA par entreprise en

Les villes de Douala et de Yaoundé concentrent 61,6% des effectifs employés et 76,5% du chiffre d'affaires réalisés par les entreprises contre 68,4% des effectifs employés et 75,5% du chiffre d'affaires en 2008.

Suivant le milieu, les villes de Douala et Yaoundé concentrent respectivement 37,3% et 24,3% des emplois permanents.

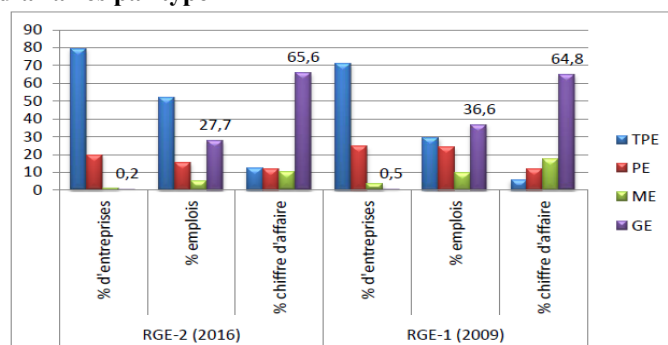
Sur le plan économique, comme en 2008, ces deux métropoles ont produit à elles seules plus de trois quart du chiffre d'affaires global de l'exercice 2015.

Graphique 4: Répartition des effectifs employés et du chiffre d'affaires par région de recensement (%)



Source : INS, RGE-1 et RGE-2

Graphique 5: Répartition des emplois et du chiffre d'affaires par type



Source : INS, RGE-1 et RGE-2

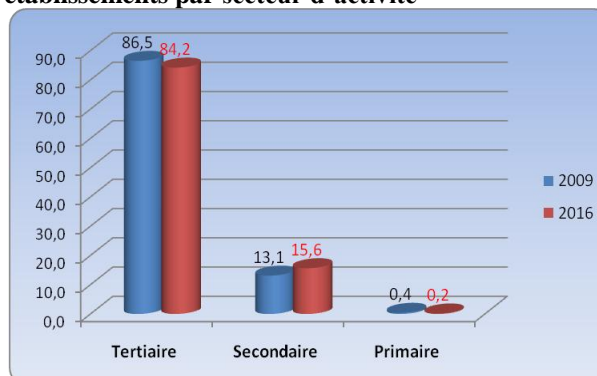
Il est également à signaler que la contribution des TPE et PE au chiffres d'affaires total a connu une hausse ; passant de 17,8% en 2008 à 24,2% en 2015. Malgré cette faible contribution au chiffre d'affaires total, elles ont offert 67,1% des emplois permanents en 2015 contre 53,6% en 2008. De leur côté, les ME et GE qui ont dégagé 82,2% du chiffre d'affaires total en 2008 et 75,8% en 2015 ont employé que 32,9% des effectifs en 2015 contre 46,4% en 2008. Ce résultat souligne l'important rôle des TPE et des PE dans la création des emplois.

Avec 86,5% d'entreprises en 2009 et 84,2% en 2016, le secteur tertiaire demeure de loin le secteur dominant

Comme en 2009, la prépondérance du secteur tertiaire est à relever avec 84,2% des unités recensées contre 15,6 % pour le secteur secondaire et 0,2% seulement pour le secteur primaire.

L'évolution entre 2009 et 2016 laisse apparaître une nouvelle structuration des activités. En effet, bien que le commerce reste l'activité dominante en termes de nombre d'entreprises, l'on note une forte dynamique démographique dans les industries manufacturières (notamment l'agroalimentaire) et dans le secteur financier (les banques et assurances), l'hôtellerie, la restauration et l'immobilier.

Graphique 6 : Répartition des entreprises et leurs établissements par secteur d'activité



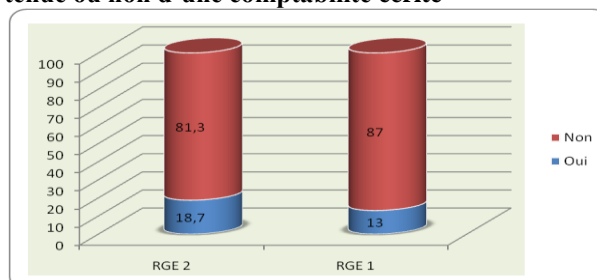
Source : INS, RGE-1 et RGE-2

La gouvernance en entreprises demeure marquée par l'absence de culture en matière de pratique d'une comptabilité conforme aux dispositions de l'OHADA

En dépit du léger mieux observée dans la tenue de comptabilité écrite dans les entreprises, celle-ci demeure un souci dans la mesure où plus de 8 entreprises sur 10 ne respectent pas cette obligation légale. Et parmi celles qui tiennent une comptabilité écrite, moins de 3% sont affiliées à un cabinet comptable. D'où le faible taux de couverture enregistré en matière de remplissage des Déclarations Statistiques et Fiscales (DSF) de la part des entreprises. C'est une situation regrettable dans la mesure où le Gouvernement a mis en place depuis 2010 un cadre légal, à travers les Centres de Gestion Agréés (CGA) pour l'assistance en matière de gestion, d'accomplissement des obligations administratives

diverses aux entreprises notamment en ce qui concerne la tenue de comptabilité.

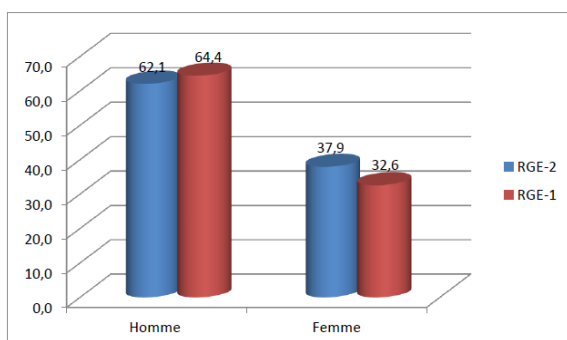
Graphique 7: Répartition des entreprises selon la tenue ou non d'une comptabilité écrite



Source : INS, RGE-1 et RGE-2

Au plan humain, si la participation féminine se renforce, les chefs d'entreprises ont un niveau de formation encore faible

Graphique 8: Evolution de l'entreprenariat selon le genre (%)



Source : INS, RGE-1 et RGE-2

L'analyse selon le sexe du promoteur/dirigeant montre que 62,1% des entreprises sont créées par des promoteurs (hommes) contre 37,9% par les promotrices (femmes). Ce déséquilibre en faveur des hommes, du reste plus accentué en matière de création d'entreprise, traduit une disparité selon le sexe.

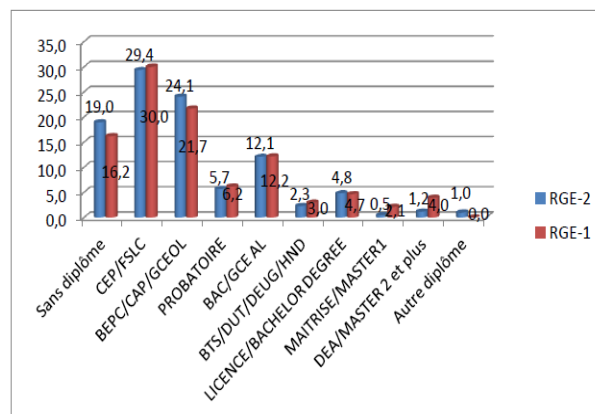
Par rapport à 2009, l'on note une amélioration de la participation féminine dans l'entreprenariat (+5,3 point).

La répartition des entreprises selon le niveau d'instruction du promoteur/dirigeant montre que près de la moitié (48,4%) d'entre elles sont créées ou dirigées par des promoteurs ayant au plus le

CEP/CEPE/FLSC (dont 19% sont sans diplôme); 24,1% le sont par les titulaires du BEPC ; 17,8% par ceux disposants d'un diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire et 8,8% par les diplômés de l'enseignement supérieur. Ainsi, les entrepreneurs camerounais s'illustrent par un faible niveau d'instruction, traduisant le fait que ce sont les individus qui n'ont pas réussi dans le système éducatif classique qui se lancent dans l'entrepreneuriat.

L'accentuation (+2,1 points par rapport à 2009) de la proportion de « Sans diplôme » ou de diplômés de l'enseignement primaire pose un problème de la qualité des dirigeants des entreprises camerounaises et peut expliquer en partie la faible performance des entreprises nationales.

Graphique 9: Evolution de l'entrepreneuriat selon le niveau de diplôme du promoteur/dirigeant (%)



Source : INS, RGE-1 et RGE-2

un tissu d'entreprises qui demeure jeune avec 77,5% ayant au plus 6 ans d'existence

Un constat qui se dégage des résultats est surtout la jeunesse des entreprises recensées : la majorité (77,5%) des entreprises dénombrées ont au plus 6 ans d'âge, c'est-à-dire exercent tout au plus depuis 2010. Parmi ces jeunes unités économiques, 13,5% environ ont été créées en 2016.

Les résultats font aussi ressortir la « jeunesse » des promoteurs d'entreprises. Trois promoteurs sur cinq sont de la tranche de 20 à 40 ans. Le niveau d'instruction des promoteurs, tout comme celui du principal dirigeant, est relativement faible. En outre les entrepreneurs sont juvéniles à la tête de leurs entreprises. En effet 85% et 94% des entrepreneurs respectivement promoteurs et principaux dirigeants ont moins de 10 ans à la tête des entreprises qu'ils dirigent.

Graphique 10: Distribution des entreprises suivant l'âge du promoteur et du principal dirigeant (%)



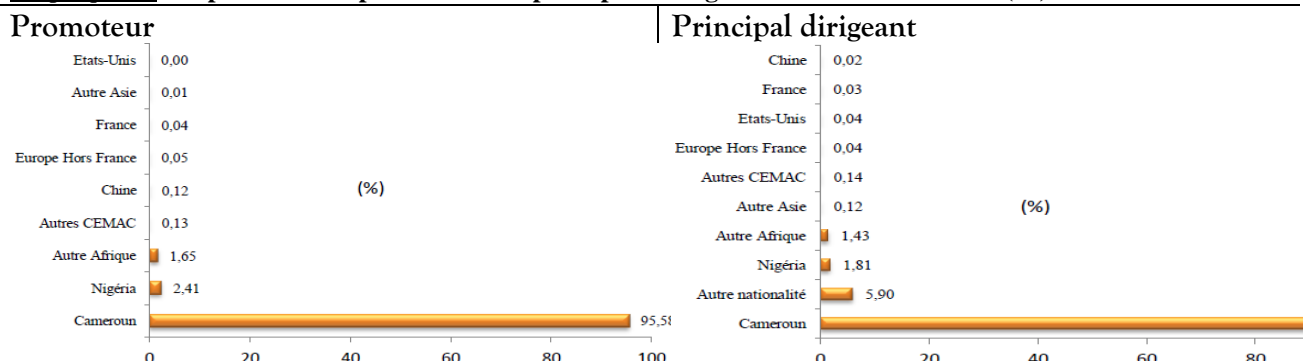
Source : INS, RGE-1 et RGE-2

Bien qu'on assiste à une présence plus accrue des étrangers dans l'entrepreneuriat, il reste l'apanage des nationaux

En 2016, il ressort que 95,6% d'entreprises ont été créées par des camerounais et 90,5% ont à leur tête un camerounais contre 92% en 2009. Les ressortissants du grand voisin le Nigéria sont la deuxième nationalité après les camerounais en

termes d'entrepreneuriat au Cameroun (2,4%), soit plus de la moitié des promoteurs étrangers. Ceux-ci exercent leurs activités principalement dans les très petites entreprises du sous-secteur commercial.

Graphique 11 : Répartition des promoteurs et principaux dirigeants selon la nationalité (%)



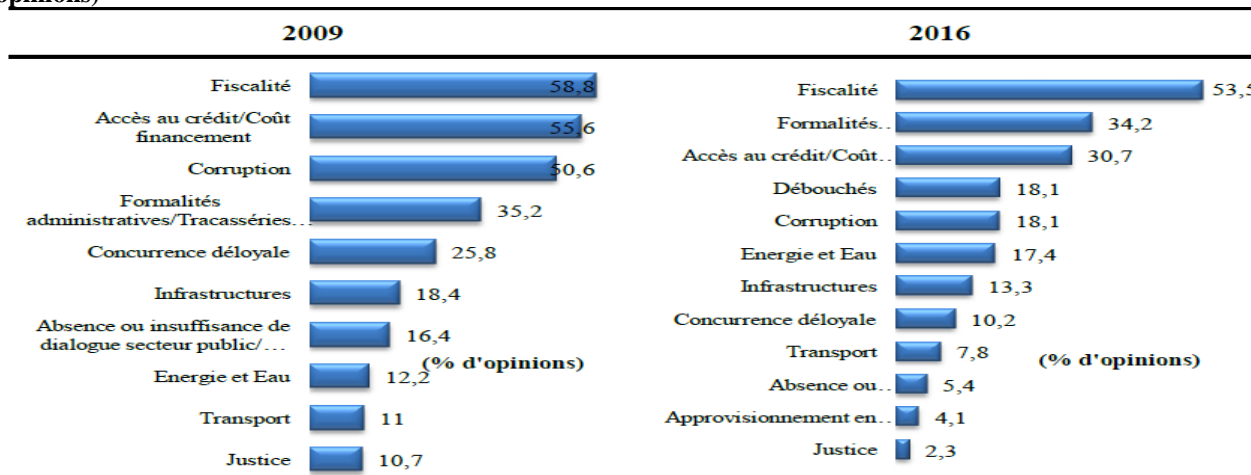
Source : INS, RGE-1 et RGE-2

Comme en 2009, les questions fiscal-douanières demeurent l'obstacle numéro 1, auxquelles viennent désormais se greffer les formalités/tracasseries et les problèmes de débouchés.

La typologie des obstacles auxquels font face les opérateurs économiques s'est modifiée. En effet, bien que les préoccupations d'ordre fiscal restent importantes, il y a lieu de noter qu'elles se sont atténuées par rapport à 2009 où près de 59% de chefs d'entreprise sont concernés contre 54% en 2016. Alors qu'en 2009, les problèmes de financement (accès au crédit, coût de financement), la corruption, les tracasseries administratives et la concurrence déloyale suivaient dans l'ordre la contrainte fiscale, l'on note qu'en 2016, en même temps que le pourcentage des chefs d'entreprise qui s'en plaignent baisse, l'ordre des obstacles change aussi et c'est

plutôt les tracasseries administratives, les problèmes de financement, le manque des débouchés, la corruption et l'accès aux facteurs de production (capital, eau et énergie) qui dominent. La corruption est en nette recul relatif, puisque c'est seulement 18,1% de chefs d'entreprise qui s'en plaignent contre 50,6% en 2009. Suivant le classement des obstacles par ordre décroissant, elle passe de la 3^{ème} à la 5^{ème} place. Le problème des débouchés qui n'était pas mentionné en 2009, prend de l'ampleur et passe avant la corruption.

Graphique 12: Evolution de la perception des chefs d'entreprises sur les obstacles à l'entrepreneuriat (% des opinions)

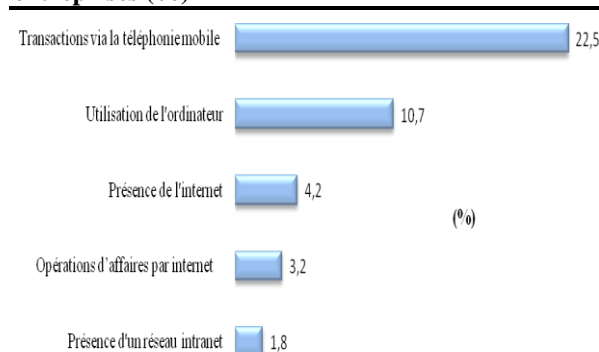


Source : INS, RGE-1 et RGE-2

Le taux de pénétration des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les entreprises reste faible.

Au Cameroun, l'utilisation de l'ordinateur au sein des entreprises est effective seulement pour 10,7% de celles-ci. Cependant, l'on note une percée des transactions via la téléphonie mobile (22,5%), qui pourrait s'expliquer par l'accès relativement aisé à l'équipement. Les autres plateformes digitales (réseau intranet, internet, commerce électronique) sont quasi inexistantes, en dehors des grandes entreprises usagers qui gagnent en productivité grâce à elles (Banque, Assurance, Transport, Hôtellerie & Restauration, Grande distribution, etc.) ou alors des PME dont l'existence est liée aux TIC (services en ligne, jeux vidéo, médias et contenus en ligne, e-commerce).

Graphique 13: Pénétration des TIC dans les entreprises (%)

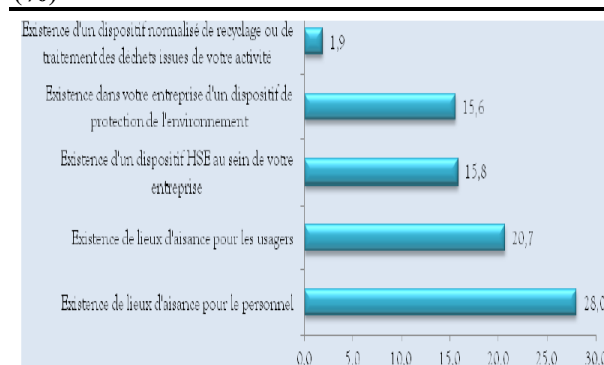


Source : INS, RGE-1 et RGE-2

Comme en 2009, la protection de l'environnement ne semble pas constituer une grande préoccupation pour les entreprises.

Il ressort des résultats que la protection de l'environnement ne préoccupe pas encore la grande majorité des opérateurs économiques. A titre d'illustration, dans moins de 3 entreprises sur 10 l'on observe un lieu d'aisance fonctionnel. S'agissant de la présence d'un dispositif Hygiène, Sécurité, Environnement (HSE), seulement 15,8% des entreprises en disposent. Le dispositif normalisé de recyclage ou de traitement des déchets est quasi-inexistant en entreprise (1,9%).

Graphique 14: Niveau de présence de certains dispositifs liés au fonctionnement des entreprises (%)



Source : INS, RGE-1 et RGE-2

Conclusion, recommandations et prochaines étapes

En conclusion, le RGE-2 tout en permettant d'actualiser la photo du tissu des entreprises vieille de 7 ans, a permis de noter une forte dynamique dans la création d'unités économiques. Ce constat est davantage le fait des petites unités opérant dans les activités traditionnelles à faible contribution économique. Les contraintes des débouchés, la contrebande et la contrefaçon se sont accentuées, se traduisant par la baisse du chiffre d'affaires moyen des entreprises citoyennes ; leur nombre s'étant accru. Tout comme le RGE-1, les lieux d'implantation privilégiés demeurent les zones urbaines, surtout Douala et Yaoundé. Le tissu productif s'illustre toujours par la prédominance des entreprises de commerce ; bien qu'il y ait des activités montantes comme les banques et assurances, les industries agroalimentaires et l'hôtellerie. La forte présence des jeunes promoteurs/dirigeants traduit leur volonté de prendre en main de leur destin, dans l'attente parfois désespérée, d'un meilleur emploi dans le secteur moderne qui offre les meilleures conditions de travail. Les problèmes de financement demeurent une préoccupation.

En recommandations préliminaires, la nécessité d'assurer une plus grande appropriation des résultats par le Gouvernement et ses partenaires au

développement de l'entrepreneuriat est relevée. En outre, la poursuite de l'amélioration du climat des affaires reste prioritaire ; ainsi que l'élargissement des débouchés.

Sur le plan humain, la quête pour l'émergence d'une masse critique d'hommes d'affaires reste de mise, car c'est à ce prix que l'on pourrait assister à l'éclosion d'un secteur privé (notamment national) créateur d'emplois décentés, conquérant et donc capable de résister à la concurrence, dans une économie mondiale toujours plus ouverte.

Les prochaines étapes vont consister à la rédaction et à la publication des rapports suivants :

- ☞ le rapport principal du RGE-2 : contenant une gamme d'informations plus riches et plus détaillées sur les caractéristiques et le comportement des chefs d'entreprises;
- ☞ les répertoires d'entreprises : répertoire national, répertoire par commune, répertoire par type (GE, PME) ; répertoire des entreprises publiques, etc.
- ☞ les rapports thématiques

Un atelier d'appropriation et dissémination des principaux résultats sera organisé aussitôt que le rapport principal sera disponible.